



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/L.417
25 avril 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Douzième session
Accra (Ghana)
20-25 avril 2008
Point 8 a) de l'ordre du jour

Compte rendu de la table ronde thématique 6

Contribution de la gestion de la dette au commerce et au développement

1. La table ronde a été présidée par S. E. I Gusti Agung Wesaka Puja, Ambassadeur d'Indonésie. M. Ellias E. Ngalande, Directeur exécutif de l'Institut de gestion macroéconomique et financière (MEFMI) de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, a animé le débat auquel ont également participé les intervenants principaux ci-après: M. Hakon Gulbrandsen, Secrétaire d'État au développement, Vice-Ministre (Norvège); M. Sinan Al-Shabibi, Gouverneur de la Banque centrale d'Iraq; et M. Jürgen Zattler, Directeur général adjoint à la politique de développement multilatérale et européenne, Ministère de la coopération économique et du développement (Allemagne).

2. Bien que la situation de la dette des pays en développement se fût généralement améliorée ces dernières années à la faveur de mesures d'allègement de la dette et grâce à un environnement économique extérieur favorable à la plupart des pays débiteurs, les turbulences financières actuelles avaient montré à quel point cette réalité était fragile. Une aggravation de la situation économique mondiale risquait fort d'inverser de nouveau la tendance. C'était pourquoi la viabilité à long terme de l'endettement et la réalisation progressive des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) passaient par une gestion toujours meilleure de la dette. En outre, il fallait que les pays débiteurs renforcent leurs systèmes budgétaires et financiers et que les pays

donateurs honorent pleinement leurs engagements d'aide publique au développement (APD). La CNUCED devait poursuivre ses travaux sur la dette et le financement du développement, y compris ses activités de coopération technique dans le domaine de la gestion de la dette.

3. L'allègement de la dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale avait profité à de nombreux pays en développement, dont beaucoup en Afrique subsaharienne. Cette amélioration avait été étayée par des flux d'APD et par un accroissement des investissements étrangers directs (IED), en partie dû aux réformes d'orientation engagées et à une plus grande stabilité macroéconomique.

4. Un intervenant a expliqué en détail les origines du problème de la dette de l'Iraq et les conditions exceptionnellement favorables d'allègement dont ce pays avait bénéficié pour retrouver progressivement un endettement viable.

5. La gestion de la dette demeurerait un instrument essentiel pour assurer la viabilité de l'endettement et atteindre les OMD, compte tenu en particulier de l'évolution actuelle de la structure de la dette de nombreux pays en développement et du fait aussi qu'un accroissement de l'investissement dans les secteurs sociaux, où les retours sur investissement étaient faibles, pourrait se faire au détriment de l'investissement dans le secteur productif, où les rendements étaient généralement plus élevés.

6. Il a été estimé que la composition de la dette extérieure était aussi importante que son niveau, et que les stratégies de gestion de la dette devraient viser à éviter les asymétries de devises et d'échéances. En outre, l'endettement d'un pays était étroitement lié à sa dynamique de croissance. L'emprunt extérieur devait aboutir à une augmentation de la capacité exportatrice d'un pays, il était essentiel qu'il soit consacré à des investissements productifs.

7. L'augmentation de la dette intérieure a été considérée comme un fait nouveau majeur devant particulièrement retenir l'attention, compte tenu des risques qu'elle présentait. Un problème particulier tenait au manque de données fiables sur cette dette.

8. Outre le lien entre croissance et viabilité de l'endettement, il était important de ne pas négliger – comme le faisaient trop souvent les décideurs – cet aspect systémique selon lequel le

remboursement net de la dette extérieure supposait toujours un excédent courant du pays débiteur et en contrepartie un déficit courant du pays créancier.

9. La gestion de la dette devait être conçue de manière à tenir compte d'éventuels chocs extérieurs. À cet égard, les termes de l'échange en Afrique étaient quatre fois plus instables que dans les pays développés, principalement en raison de fluctuations marquées des prix des produits de base.

10. Il fallait que les conditions de prêt soient totalement transparentes et que la dette soit considérée sous un angle non seulement financier mais aussi moral. Pour éviter de nouvelles crises de la dette, les prêteurs devaient suivre un principe de prêt responsable, en évaluant la situation des emprunteurs avant d'accorder un prêt. En tant que l'un des principaux donateurs soutenant le programme relatif au système de gestion et d'analyse financière de la dette (SYGADE) de la CNUCED, la Norvège accordait une attention particulière au problème de la dette odieuse. Une gestion appropriée de la dette n'était pas suffisante pour remédier à la situation d'endettement extérieur: étaient également nécessaires des mesures de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, une mobilisation des ressources intérieures ainsi qu'un environnement macroéconomique favorable.

11. Les différents acteurs devaient déterminer les moyens d'améliorer la transparence des conditions de prêt. Le cadre d'analyse de la viabilité de l'endettement du FMI et de la Banque mondiale pourrait être très utile pour engager une initiative sur la transparence de la dette qui permettrait une meilleure coordination des politiques de prêt.

12. Ce cadre était un outil utile qui pourrait être affiné pour mieux tenir compte des investissements réalisés avec les crédits extérieurs, mieux intégrer les chocs extérieurs dans l'analyse de la viabilité de l'endettement, rattacher l'analyse de la dette extérieure à celle de la dette publique intérieure, et bien mettre en évidence la qualité des institutions nationales. Son amélioration dans ce sens et dans d'autres directions dépendait des contributions de toutes les parties intéressées.

13. Dans l'optique de la réalisation des OMD, l'allégement de la dette pourrait être élargi à tous les pays en développement, sans que soient pénalisés les pays qui avaient réussi à éviter de graves problèmes de service de la dette. Des instruments novateurs de prêts internationaux

étaient nécessaires pour atténuer l'impact des chocs extérieurs. En outre, la coordination entre les utilisateurs, les donateurs et les institutions proposant des programmes de renforcement des capacités pour la gestion de la dette était insuffisante.

14. L'utilité du programme SYGADE et de l'appui de la CNUCED au renforcement des capacités de gestion de la dette a réuni un large consensus. Cet appui, ainsi que les travaux d'analyse de la CNUCED devraient continuer d'être renforcés. La CNUCED pourrait notamment élaborer des instruments pour évaluer la vulnérabilité de différents acteurs et instruments, ce qui, dans certains cas, pourrait également exiger une supervision accrue; elle pourrait aussi concevoir de meilleurs instruments et mesures de financement pour contrôler les apports de capitaux déstabilisateurs, évaluer les risques et donner des conseils sur les politiques macroéconomiques à suivre pour promouvoir l'investissement productif et la croissance.
